

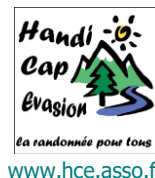


handicapevasion3034@gmail.com

Antenne Handi Cap Evasion

GARD-HERAULT

Programme 2020*



<i>Date</i>	<i>Destination</i>	<i>Référent</i>	<i>Tél.</i>
Dimanche 12 Janvier	Montoulieu	Bruno et Eloise	Bruno 06.03.40.16.56
Dimanche 23 Février	A déterminer	Equipe P.A.G	Pierre 06.50.86.70.58 Alain 06.22.05.39.48 Gilles 06.72.08.63.25
Dimanche 15 Mars	Canyon du Diable (on y arrivera !!!)	Equipe N.F	Nadia 06.21.90.39.66 Fred 06.30.67.33.93
Dimanche 18 Avril	Un Samedi en musique	Alain	Alain 06.22.05.39.48
Dimanche 26 Avril	Pont du Gard	Jean-Pierre	Jean-Pierre 06.18.93.06.22.
Samedi 30 Mai et Dimanche 31 Mai et 01 Juin	Week-end MONT VENTOUX	Jean-Pierre Gilles Kat	Jean-Pierre 06.18.93.06.22. Kat 06.77.12.32.35 Gilles 06.72.08.63.25
Dimanche 21 Juin	Bivouac à BEAUDUC	Marie-Pierre	Marie-Pierre 06.28.80.38.60 mpiblanchet@hotmail.com
Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre	Week-end P.O et un petit sommet	Karine Gilles Jean-Pierre	Jean-Pierre 06.18.93.06.22. Gilles 06.72.08.63.25
Dimanche 18 Octobre	L'Aveyron surprise !	Kat et Gilles	Kat 06.77.12.32.35 Gilles 06.72.08.63.25
Dimanche 15 Novembre	A déterminer	Equipe P.A	Patrick Alain 06.22.05.39.48
Dimanche 25 Octobre	10 kms d'Arles	Mireille Kat	Kat 06.77.12.32.35 Mireille 06.14.87.04.91
21 et 22 Novembre	Assemblée Générale H.C.E		
Samedi 5 et Dimanche 6 Décembre	Week-end festif de clôture de l'année	Equipe à déterminer	

Responsable de l'Antenne HCE Gard-Hérault = Catherine GOHAUD

Trésorier = Alain ARCHAMBAULT

Secrétaire = Nadia DUCOS

** L'antenne se réserve la possibilité de modifier ou supprimer des dates et /ou des lieux de ce programme en fonction d'aléas rencontrés.*

- Merci de vous engager de façon fiable sur une sortie dès réception du mail envoyé par l'organisateur de la randonnée, afin d'en faciliter sa logistique accompagnateurs et passagers. Les personnes ne participant pas à la sortie doivent aussi répondre .

- Les frais de covoiturage seront dorénavant fixés à un montant de **0.20€ du km parcouru (hors frais autoroute) par voiture puis à partager au nombre de passagers**(chauffeur compris) .

Cela ne concerne pas les participants qui se rendent sur les lieux de la rando par leurs propres moyens.